



LIGUE OUEST  
994/05/1A  
Agrément n°04 355 123  
du ministère de la Jeunesse  
et des Sports  
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et  
événements

## NOTE D'ORGANISATION

### CRITERIUM DE TRAIL

(Trail des Eoliennes)

LIGUE OUEST

**Vendredi 9 octobre 2026**

**HAMBERS (Mayenne)**

Annexe 1 - QR CODE des  
Parcours.

Annexe 2 - Le développement  
durable pendant une  
manifestation.

Annexe 3 - Valorisation des  
manifestations.

Frais d'inscription : 5,00 €

Licence FCD : 2026-2027

Date limite d'inscription :  
06/10/2026

## 1. GÉNÉRALITÉS

Le critérium de trail de la Ligue Ouest sera organisé le **vendredi 9 octobre 2026** par l'ASAG Pays-de-la-Loire section Nord Mayenne.

## 2. ORGANISATION TECHNIQUE

### 2.1 Club Organisateur

ASAG Pays-de-la-Loire Section Nord Mayenne

### 2.2 Conseiller technique « course hors stade »

Joël VIOLLE - Mobile : 06 61 86 99 46 - [violle.joel@bbox.fr](mailto:violle.joel@bbox.fr)

### 2.3 Lieu de la compétition

Site du refuge de Montaigu à Hambers (Mayenne).

### 2.4 Règlement particulier

Course nature de 10 km et trail court de 17.5 km.

### 2.5 Déroulement de la compétition

08h30 : Remise des dossards sur le site du refuge de Montaigu ;

09h30 : Départ des deux courses ;

12h15 : Proclamation des résultats au centre régional d'instruction à Mayenne 23 avenue Foch.

### 2.6 Récompenses pour les courses

#### Course des 10 km

**Individuels** : 3 premiers et 3 premières au scratch.

#### Course des 17.5 km

**Individuels** : 3 premiers et 3 premières au scratch.

Soit 12 médailles

**Par équipe** : Classement sur les deux courses femmes sur 3, hommes sur 4. Soit 2 coupes.

### Catégories hommes et femmes

|                     |   |           |
|---------------------|---|-----------|
| Espoirs             | : | 2004/2006 |
| Seniors et Master 0 | : | 1987/2003 |
| Master 1 et 2       | : | 1977/1986 |
| Master 3 et 4       | : | 1967/1976 |
| Master 5 et 6       | : | 1957/1966 |
| Master 7 et avant   | : | 1947/1956 |

### 2.7 Directeur de course

- **Directeur de course** : BOUTET Renaud
- **Chronométrateur** : Joël VIOLLE (CTSN)

## 3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

### 3.1 Accueil

L'accueil se fera sur le site du refuge Montaigu à Hambers (Mayenne).

### 3.2 Transport

Le transport est à la charge des participants. Inscription des véhicules sur SYGEASSUR avant le départ.

### 3.3 Restauration

A l'issue de la compétition, un repas sera organisé. Le coût de ce repas sera pris en compte par la Ligue Ouest, uniquement pour les licenciés FCD.

### 3.4 Arbitrage

Le CTSN sera juge en cas de litige.

### 3.5 Récompenses

La remise des récompenses sera organisée à l'issue de la compétition au centre régional d'instruction à Mayenne.

### 3.6 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

## 4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

### 4.1 Licences et documents

Chaque **concurrent** devra être en possession de sa licence FCD 2026/2027 et/ou d'un PPS si le code « Activité » de la licence FCD est autre que : course hors stade ou athlétisme.

La participation à une course hors stade est subordonnée à la présentation d'une licence sportive en cours de validité.

**Les organisateurs devront être licenciés FCD.**

#### 4.2 Engagement

Droits de participation : 5,00 € par compétiteurs et organisateurs licenciés FCD. **Aucun paiement sur place.**

**Attention** : le trésorier de la Ligue Ouest adressera aux clubs une facture correspondante au nombre de participants aux courses.

Procédure d'inscription : via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne **avant le 6 octobre 2026** (délai de rigueur).

#### 4.3 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest dans la limite de 15 € par participant licencié FCD. Si les dépenses excèdent l'enveloppe attribuée, les frais restants seront pris en charge par l'organisateur. Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest avec copie au trésorier de la Ligue Ouest ([tresorier@ligueouest-fcd.fr](mailto:tresorier@ligueouest-fcd.fr)) les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

#### 4.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASSUR).

#### 4.5 Bilan activité

A l'issue de la compétition, le CTSN adressera aux différents destinataires, la fiche bilan activités.

#### 4.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion des foulées jacquolandines et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

## 5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Cf. annexe 2*

## 6. DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Cf. annexe 3*

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- Coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif running de la Ligue

---

**Angélique GAUTIER**  
Présidente de la Ligue Ouest

## ANNEXE 1 - QR CODE des PARCOURS

Téléchargement du parcours 10 km en GPX :



Téléchargement du parcours 17,5 km en GPX :



## ANNEXE 2 - Le développement durable pendant une manifestation

### BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



#### ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

#### COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

#### TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

#### RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

**BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !**

## ANNEXE 3 - Valorisation des manifestations

### VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD

#### PHOTOS & VIDÉOS



#### POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être **transmis à la Ligue Ouest** dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

#### RÔLES ET RESPONSABILITÉS

##### Clubs :

- Réaliser les prises de vues **de leurs équipes** lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de **transmettre** les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

##### Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les **photos/vidéos** officielles des rencontres.
- Rédiger un **court article** (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

##### Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

#### COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

**ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR**